

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Élections générales : Alain-Claude Bilie-By-Nze rassure le Corps diplomatique sur la tenue des scrutins "démocratiques, inclusifs et crédibles"

Juste KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

Le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a rencontré hier, à Libreville, l'ensemble des chefs de missions diplomatiques et postes consulaires accrédités dans notre pays. Une rencontre qui se situe à quelques semaines de la tenue des élections générales dans notre pays.

Occasion pour le Premier ministre de réaffirmer la ferme détermination de son équipe à garantir "la tenue d'élections démocratiques, inclusives et crédibles dans le respect de la Constitution et des lois et règlements de l'État". Une détermination qui cadre parfaitement, a-t-il souligné, avec la volonté exprimée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à travers la tenue, du 13 au 23 février dernier, de la Concertation politique. Assises sous-tendues par l'ambition de parvenir à des lendemains électoraux apaisés grâce à un dispositif électoral consensuel. D'autant plus que, a-t-il indiqué, "les élections politiques ne doivent pas être vécues par



Le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors de son intervention.

nos concitoyens comme des moments d'angoisse. Ce sont au contraire des moments de responsabilité, puisqu'il s'agit de choisir les hommes et femmes à qui le peuple souverain doit confier la direction du pays pour les mandats à venir".

"Ces élections, nous les tiendrons en assurant la sécurité des personnes et des biens, en garantissant la libre compétition électorale, en assurant aux acteurs politiques le libre accès aux médias publics conformément à la loi, tout en nous assurant du respect par tous des lois et règlements, et de la nécessité de garantir la paix et

la stabilité de notre pays", a-t-il soutenu. Non sans avoir relevé que le gouvernement appréciera, comme les prescrivent les usages diplomatiques en vigueur, "l'absolue neutralité dont nos partenaires sauront faire montre avant, pendant et après le scrutin".

Sur ce, le ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a présenté aux membres du corps diplomatique le dispositif électoral en vigueur en République gabonaise. Ce qui leur aura permis de mieux appréhender le processus d'organisation des élections dans notre pays.

## Législatives 2023 : quid de la candidature de Jean-Rémy Yama ?

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/ Gabon

P ARMI les candidatures aux élections législatives du mois prochain, rendues publiques par le Centre gabonais des élections (CGE), celle de Jean-Rémy Yama a, sans aucun doute, suscité de l'étonnement et des interrogations. Et pour cause, sauf omission de notre part, c'est la première fois qu'un candidat est sur la ligne de départ des législatives alors qu'il se trouve en détention. Quoique certains analystes ne manqueront pas de rappeler le cas de Frédéric Massavala Maboumba qui, en 2018, avait conduit une liste aux dernières élections locales à Tsamba-Magotsi et même obtenu des conseillers, et ce depuis la prison centrale de Libreville. Une donne tout de même différente pour Jean-Rémy Yama au regard du type de scrutin qu'il brigue. L'ancien président du Syndicat national des enseignants-chercheurs (SNEC) – même si officiellement il n'a pas encore été remplacé — incarcéré depuis le 2 mars dernier pour abus de confiance, a été investi par l'Union nationale (UN) au 4e siège du département de Mulundu.

L'universitaire sera aux prises avec un candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) et un autre des 7MP.



La candidature du leader syndical Jean-Rémy Yama aux législatives du mois prochain est des plus inédites.

En réalité, la validation de sa candidature ne doit pas étonner plus qu'il ne le faut. D'ailleurs il est fort possible que l'équipe de Michel-Stéphane Bonda, président du CGE, a fait prévaloir le principe juridique inaliénable qu'est la "présomption d'innocence". Pour n'avoir pas encore été condamné encore moins jugé, ce dernier jouit pleinement de ses droits civiques dont celui de se présenter à une élection politique.

Cependant plusieurs questions turlupinent les méninges. Comment va-t-il battre campagne aux côtés de sa suppléante Valérie Limikou ? Bénéficiera-t-il d'une liberté provisoire, d'une part, pour mener sa propagande électorale et, d'autre part, exercer son devoir citoyen qu'est le vote ? On est tenté d'émettre des réserves sur cette probabilité. En revanche, l'établissement d'une procuration de vote semble être l'option la plus évidente, s'il a toujours son nom sur la liste électorale.

## Entre nous soit dit L'auriez-vous accepté ?

Teddy OSSEY\*

NUL ne pourra nous convaincre que dans le débat politique, il y ait une place à l'irascibilité la plus outrancière, encore moins que la susceptibilité épidermique et chatouilleuse serve d'arguments. Depuis quelques jours, sur la toile, un post d'une virulence extrême y circule. Un compatriote qui, jusqu'à ce jour, nous avait habitués à beaucoup mieux est en roue libre, comme si par un étrange sortilège, un esprit malin serait venu rompre la bride qui lui donnait de la contenance voire même de la considération de la part de ses contempteurs les plus farouches.

Par des propos acerbes et inconséquents, il s'illustre de la manière la plus affligeante et navrante. Comment comprendre que lorsque l'on se revendique pointilleusement légaliste

et infiniment respectueux des principes constitutionnels et curieusement par le détour à rebours d'une contradiction on jette aux orties toute réserve et égard ? Grands dieux ! Que sont devenus tous ces savoirs ainsi que tant de connaissances dont on se réclamait ? Si c'est pour se vautrer dans la fange humaine la plus répugnante, et disputer au premier charretier venu, les insanités les plus honteuses de même que les incartades les plus ignobles...

Cet emportement inconsidéré qui fait se déverser sur les plus hautes autorités de la République un florilège d'épithètes des moins flatteuses est en tous points délictueux. Et ce n'est pas la grandiloquence d'une pirouette inconsistante appelant au sacrifice suprême d'un martyr qui y changerait quelque chose. Tout bien pensé, que vaut tant d'emphase, lorsque l'on s'est volontairement rendu méprisable.

Ce coup-ci, l'or et le saphir ne seront pas extraits de la boue. Promettre le sang et les larmes pour un pays que l'on prétend vénérer, il y a là un antagonisme qui ne dit pas son nom. Abreuver d'insultes et d'invectives les personnalités qui incarnent l'autorité de l'Etat dans l'exercice de la puissance publique, au moment où l'on aspire soi-même à intégrer ce cercle prestigieux, si tout ceci n'est pas dichotomique, alors il faudrait revoir la copie.

Personne ne viendrait nous contredire, quand nous affirmons que les injures publiques tout comme l'incitation au chaos mettent leur auteur sous le coup de la loi. Et la sagesse populaire de nous rappeler de toujours réfléchir à deux fois avant de déclamer quelques incongruités. Bassé !

\*Chroniqueur